

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

LES MANIFESTATIONS À VENIR

Juillet

- Les rendez-vous du patrimoine de Cauvaldor, visite artistique contée, mercredi **31 juillet**, 21h (payant, réservation sur le site internet pays-vallee-dordogne.com)

Août

- Association « Autour du Cacrej », exposition « La vie au travail, à Creysse au 20^{ème} siècle », au Moulin du bourg, du **2 au 11 août**, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 20h

- Association « Comité des Fêtes », fête votive, dans le bourg, **samedi 10 août à partir de 14h30 et dimanche 11 août à partir de 19h30**

- Les rendez-vous du patrimoine de Cauvaldor, visite artistique correspondances, mardi **13 août**, 21h (payant, réservation sur le site internet pays-vallee-dordogne.com)

- Association « Autour du Cacrej », exposition « Nos jardins de la graine à l'assiette », au Moulin du bourg, du **24 août au 1^{er} septembre** de 10h30 à 12h30 et de 15h à 20h

Association « Bac du Port de Creysse en Quercy »

Bac en service pendant la saison estivale : mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h ; pour les réservations : bac.creysse@wanadoo.fr

Association « Le Passe-Temps » bar associatif

Tous les mercredis et vendredis, à partir de 16h00, esplanade François Gouygou et ouverture pendant les événements sportifs !

Marché estival

Tous les mardis de juillet et août, dans le bourg, à partir de 17h30

Ferme Bouscarel

Tous les mercredis de juillet et août : à partir de 18h pour le marché, à partir de 19h pour la restauration sur place, à 20h30 pour les contes de Clément Bouscarel

ESPACES VERTS/DÉCHETS VERTS

- Les déchetteries du territoire passent en horaires d'été, du 1^{er} juillet au 31 août 2024 (détails dans le flyer joint).

- Dès 2025, les déchets verts type tonte et feuilles seront dorénavant interdits en déchetterie (détails dans le flyer joint).

- Nous vous rappelons que la taille de vos haies et l'élagage de vos arbres, en bordure de voirie, doivent impérativement être effectués, afin de ne pas bloquer le passage des véhicules du service de ramassage des ordures ménagères.

COMPOSTAGE/CAUVALDOR

CAUVALDOR lance sa campagne de distribution de composteurs individuels : depuis le 1^{er} janvier, l'obligation de trier à la source les biodéchets s'appliquent à tous les foyers.

CAUVALDOR a décidé de faire un geste fort pour les administrés de son territoire en offrant un kit de compostage (1 composteur en plastique recyclé de 320 litres en kit + 1 tige aérateur + 1 seau de 10 litres + 1 guide du compostage domestique) pour que chacun puisse à son échelle répondre à cette nouvelle réglementation et ainsi agir pour la planète.

La démarche est simple et s'adresse aux habitants qui disposent d'un jardin, petit ou grand.

Il suffit donc de s'inscrire sur le site de CAUVALDOR (www.cauvaldor.fr) pour réserver cet équipement puis de venir le retirer dans un des centres de distribution :

- MERCREDI 2 OCTOBRE à la salle des fêtes de Gramat
- JEUDI 10 OCTOBRE à la salle des fêtes de Vayrac

Attention toutefois, le retrait des composteurs ne sera possible que sur inscription avec prise d'un rendez-vous en ligne.

Cette opération, organisée en partenariat avec le SYDED, sera l'occasion également d'une sensibilisation d'une quinzaine de minutes sur les bonnes pratiques à suivre pour pouvoir bénéficier d'un fertilisant de qualité et 100 % naturel. Un petit geste à faire chez soi mais un grand geste pour l'environnement

INTERDICTION STATIONNEMENT CENTRE-BOURG

À la suite d'une réunion avec les habitants concernés, il a été décidé de mener une phase test d'interdiction temporaire du stationnement dans le centre-bourg, pendant la période estivale du 14 juillet au 30 septembre 2024. Par arrêté municipal n°2024-44 en date du 9 juillet 2024, « le stationnement sera interdit pour tout type de véhicules, sauf services, en bordure et sur la chaussée de la voie publique, secteur centre-bourg de la commune de Creysse ».

Les objectifs de cette démarche sont nombreux :

- assurer l'accès des riverains à leur domicile,
- garantir la sécurité de la population piétonne, plus conséquente pendant la période estivale,
- préserver le caractère patrimonial du centre-bourg.

Une réunion bilan sera organisée mi-septembre avec les habitants concernés.

SITE INTERNET

Pour rappel, le site internet de la commune est en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.creysse-en-quercy.com>

De nombreuses informations administratives et actualités sont mises en ligne régulièrement. Nous vous invitons à les consulter, le site internet a été conçu pour vous !

Dans un objectif d'amélioration, n'hésitez pas à nous partager vos commentaires et idées.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants !

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir directement nous rencontrer à la Mairie (qui se situe à côté de l'église). Vous trouverez les horaires de la Mairie ainsi que les contacts à la fin de ce Flash Infos.

RECENSEMENT CITOYEN (RECENSEMENT MILITAIRE)

Pour rappel, chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser, à compter de son 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Par exemple, si son 16^e anniversaire est le 8 janvier 2023, vous devez procéder à son recensement militaire entre le 8 janvier 2023 et le 8 avril 2023. Pour cela, venez simplement en Mairie avec votre enfant, sa pièce d'identité et votre livret de famille.

DEMANDE CARTE IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour toute demande/renouvellement de carte d'identité ou passeport, la pré-inscription est maintenant obligatoire. Vous pouvez la réaliser :

- soit en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr>

- soit dans une **Maison France Services** (sur rendez-vous)

Vous pourrez ensuite finaliser votre demande en prenant rendez-vous à la mairie de Martel (05 65 37 30 03), Souillac (05 65 32 71 00) ou de Gramat (05 65 38 70 41), munis de vos documents justificatifs.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie si vous avez le moindre doute.

ÉTAT CIVIL

Le 2 mars 2024, est décédé à l'âge de 73 ans, **Jean-Pierre BEAUJANNOT**, veuf de Chantal SENECHAL

Le 25 mai 2024, **Natacha FLOIRAC** et **Patrice VERTUT** se sont mariés à la mairie de Creysse

Le 1^{er} juillet 2024, est décédé à l'âge de 87 ans, **Jean TRIVIÉ**, époux de Jacqueline CLEMENT

Le 23 juillet 2024, est décédé à l'âge de 58 ans, **Philippe DELLA VEDOVA**

Déchetterie de Martel

Horaires d'ouverture d'été
lundi, mercredi et vendredi
de 7h00 à 13h00
samedi de 9h00 à 12h00
fermé le mardi et le jeudi
Tel : 05 65 27 19 42

Accueil du public en Mairie

lundi et jeudi de 14h00 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00
permanence du Maire le samedi
de 11h00 à 12h30
Tél. 05 65 32 22 18
Fax 05 65 32 23 51
mairie.creysse@wanadoo.fr

Rédaction/Réalisation/Photographies :
Commission communication : ANDRIES-ROUSSEL Gabrielle, FLOIRAC Guy, LAVAUD Françoise,
TOUTIN Catherine, et ISSALY Muriel, PODYMA Morgane nos secrétaires de mairie
Avec la participation graphique de O Cédille en la personne de Fred Dayes
Photo de couverture : Coralie Bessas



FLASH INFOS Juillet 2024

LE MOT DU MAIRE

Enfin les beaux jours !

En cette période estivale, moment de convivialité en famille et ou entre amis, nous apprécions le fait qu'il règne une certaine douceur de vivre à Creysse. Constat souvent fait par les promeneurs et les touristes. Les nombreuses animations organisées par les associations communales contribuent à cet agréable cadre de vie. Pour les soutenir, pour les bénévoles qui s'investissent, je vous invite à participer à ces différentes manifestations et ainsi passer de bons moments ensemble.

Un mot sur les élections pour vous dire que je suis fier de la participation des votants : 83% au second tour des législatives. Maintenant, souhaitons que la France retrouve une stabilité politique.

Faisant suite à leur passage l'année passée, le 15 juin un petit groupe de Creysse est allé visiter Creysse en Dordogne : petite ville de 1 700 habitants près de Bergerac. Nous avons été très bien reçus par le club des aînés et la municipalité. Les échanges ont mis en évidence le souhait commun de pérenniser ces rencontres. Je vous rappelle que plusieurs distributeurs de sacs à propreté canine sont à votre disposition dans le bourg. Par respect pour nos employés communaux et notre beau village, utilisez-les !

De même, concernant les encombrants, notez bien les nouveaux horaires d'ouverture des déchetteries. La caméra mobile a permis d'identifier quelques incivilités.

Enfin, j'ai pris un arrêté d'interdiction temporaire de stationnement dans le bourg. Un échange à ce sujet s'est tenu début juillet avec les habitants concernés. Comme convenu, un bilan sera fait dans la deuxième quinzaine de septembre. L'objectif étant de préserver la beauté et la tranquillité de notre village.

Avec émotion nous apprenons la brutale disparition de Philippe DELLA VEDOVA vice-président et ancien président du comité des fêtes. Il a œuvré pendant de nombreuses années au maintien de notre fête, nous l'en remercions et adressons à sa famille et ses proches nos sincères condoléances.

Bel été à tous,

Guy FLOIRAC.